



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*La Ministre*

Paris, le 15 FEV. 2021

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement,

Le site de Toulouse est en France l'un des plus importants sur le plan de l'enseignement supérieur, recherche et innovation. Avec plus de 100.000 étudiants, 9.000 chercheurs et enseignants-chercheurs, 5.000 personnels administratifs et techniques, le potentiel scientifique et universitaire de Toulouse est incontestable, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Ce potentiel remarquable a permis, sur la période récente, le succès de nombreux projets au titre des appels à projets des investissements d'avenir (Labex, Equipex, NCU, EUR, IRT, institut 3IA...).

A l'instar d'autres grands pôles universitaires et scientifiques de notre pays, le site de Toulouse doit continuer ses efforts de structuration qui lui permettront d'atteindre une visibilité internationale à la hauteur de son haut potentiel.

La métropole de Toulouse et la région Occitanie ont confié à Mme Marion Guillou avec l'appui de M. Jean Tirole, la réalisation d'un rapport qui souligne la nécessité de la structuration du site toulousain pour sa visibilité et son attractivité internationale. Les deux collectivités ont souhaité confier à M. Patrick Lévy, ancien président de l'Université Grenoble Alpes et porteur du projet Idex grenoblois, une mission permettant la construction d'un projet collectif ambitieux pour le site toulousain.

Alors que se profilent les appels à projets du PIA 4 et la finalisation de l'élaboration des contrats quinquennaux de site et des établissements, cette mission est une belle opportunité pour les établissements du site toulousain de proposer un projet collectif lui permettant de rendre visible l'excellence qui est la leur et d'entrer dans une dynamique vertueuse pour l'avenir. Ce projet sera avant toute chose celui des universités, établissements et organismes toulousains.

L'Etat considère ainsi que la démarche initiée par les collectivités territoriales est à cet égard bienvenue. C'est la raison pour laquelle, à chacune des étapes de la construction de cette démarche, la rectrice de région académique et le recteur délégué pour l'ESRI pourront accompagner autant que nécessaire le site toulousain, ses établissements et organismes.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement, en l'assurance de toute ma considération.

Frédérique VIDAL